

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 747 750,77 euros
Siège social : 14 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS
RCS PARIS 492 002 225

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2026

SOMMAIRE

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 5

1.1 Responsable du rapport financier semestriel 5

1.2 Attestation de la personne responsable 5

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2026 6

2.1 Evolution de l'activité et faits significatifs 6

2.1.1 Recherche et développement 6

2.1.2 Partenariats 7

2.1.3 Financement 7

2.1.4 Gouvernance 8

2.1.5 Marchés boursiers 8

2.2 Analyse du résultat 8

2.2.1 Formation du résultat opérationnel 8

2.2.2 Formation du résultat net 9

2.3 Trésorerie et situation financière 9

2.4 Evènements survenus depuis la clôture du semestre 10

2.4.1 Résultats financiers provisoires de l'exercice 2025 et publication des comptes annuels 10

2.4.2 Développement de la coentreprise à Hong Kong 10

2.4.3 Autorisation réglementaire de l'étude clinique OBA dans l'obésité 10

2.4.4 Évolution de la situation de trésorerie 10

2.4.5 Modification du protocole de l'étude clinique OBA 10

2.4.6 Augmentation de capital et renforcement de la situation financière 11

2.5 Evolution et perspectives 11

2.6 Facteurs de risques 11

2.7 Transactions entre parties liées 11

3. COMPTES SEMESTRIELS RESUMES NON AUDITES POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2026 12

Bilan Actif & Passif 12

Compte de résultat 14

Etat de variation des capitaux propres 15

Etat des flux de trésorerie 16

Notes aux états financiers semestriels résumés 17

Note 1 : Principes, règles et méthodes 17

Note 2 : Immobilisations 18

Note 3 : Autres créances 20

Note 4 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 20

Note 5 : Capital 20

Note 6 : Bons de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise et attribution d'actions gratuites 22
Note 7 : Emprunts et dettes financières 23
Note 8 : Autres passifs courants 27
Note 9 : Charges opérationnelles par fonction 28
Note 10 : Produits et charges financiers nets 29
Note 11 : Résultat par action 29
Note 12 : Parties liées 29
Note 13 : Engagements hors bilan 30
Note 14 : Evènements post clôture 30

REMARQUES GENERALES

Définitions

Dans le présent Rapport Financier Semestriel, et sauf indication contraire :

- Les termes « Société » ou « Biophytis » désignent la société Biophytis SA dont le siège social est situé 14 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS, France, immatriculée au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 492 002 225
- « Rapport Financier » désigne le présent rapport financier semestriel au 30 juin 2026.

A propos de Biophytis

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments pour les maladies liées à l'âge.

BIO101 (20-hydroxyecdysone), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule en développement pour les maladies musculaires (sarcopénie, phase 3 prête à démarrer, et dystrophie musculaire de Duchenne), respiratoires (Covid-19, phase 2-3 terminée) et métaboliques (obésité, phase 2 prête à démarrer).

La Société est basée à Paris, en France, et possède des filiales à Cambridge, Massachussetts, Etats-Unis ainsi qu'au Brésil. Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (ALBPS – FR001400OLP5) et les ADS (American Depositary Shares) sont cotées sur le marché OTC (BPTSY – US 09076G401).

Pour plus d'informations www.biophytis.com

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1 Responsable du rapport financier semestriel

Stanislas VEILLET, Président Directeur Général

1.2 Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Paris, le 30 octobre 2026.

Stanislas VEILLET, Président Directeur Général



2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2026

2.1 Evolution de l'activité et faits significatifs

2.1.1 Recherche et développement

Au cours du premier semestre 2026, Biophytis a poursuivi le développement de ses programmes cliniques, principalement dans la sarcopénie et l'obésité, ainsi que le déploiement de sa stratégie de partenariats, notamment en Asie. La Société a parallèlement poursuivi ses opérations de financement et de restructuration de sa dette. Au cours du premier semestre 2026, Biophytis a poursuivi le développement de BIO101 (20-hydroxyecdysone), principalement dans les indications de la sarcopénie et de l'obésité. Dans la **sarcopénie**, la Société a poursuivi la préparation de l'étude clinique de phase 3 du programme SARA. Le partenariat annoncé en janvier 2026 en Asie prévoit le financement et la réalisation de cette étude dans le cadre d'une co-entreprise dédiée, dont la mise en place s'est poursuivie au cours du semestre. Dans l'**obésité**, la Société a poursuivi la préparation du programme clinique de phase 2 de BIO101. Les orientations de ce programme ont notamment été présentées en mars 2026 lors de l'*Intrinsic Capacity, Frailty and Sarcopenia Research Conference for Healthy Longevity* à Washington.
En parallèle, Biophytis a renforcé ses activités de recherche dans le domaine de la longévité computationnelle avec LynxKite Technologies. Le programme MASSIVE vise à identifier, notamment grâce à l'intelligence artificielle, de nouveaux activateurs synthétiques du récepteur Mas susceptibles de constituer de futurs candidats-médicaments, initialement dans la sarcopénie. Cette collaboration a également été étendue à d'autres applications liées à la longévité, notamment la dégénérescence maculaire liée à l'âge sèche.

2.1.1.1. Programmes OBA - développement de BIO101 dans l'obésité

Au premier semestre 2026, Biophytis a poursuivi la préparation de l'étude OBA de phase 2, destinée à évaluer BIO101 dans la préservation de la fonction musculaire chez les patients traités par sémaglutide pour l'obésité.Randomisée, en double aveugle et contrôlée par placebo, l'étude prévoit 164 patients obèses ou en surpoids avec comorbidité, recevant BIO101 à 350 mg deux fois par jour ou un placebo, en complément du sémaglutide et d'un régime hypocalorique. Le critère principal est l'évolution de la force d'extension du genou à 21 semaines. La version 6 du protocole prévoit un suivi complémentaire de 12 semaines après l'arrêt du sémaglutide. L'ANVISA a approuvé la version 5 en juin 2026. Les soumissions de la version 6 à la FDA et à l'ANVISA, ainsi que de la Partie II en Europe, sont en préparation ; les dépôts à la FDA et en Europe sont prévus au second semestre 2026. La préparation opérationnelle s'est poursuivie avec la qualification de centres européens et l'identification de prestataires. Le calendrier de lancement reste à confirmer.

2.1.1.2. Programme SARA – développement dans la sarcopénie

Au premier semestre 2026, Biophytis a poursuivi la préparation de SARA-31, étude de phase 3 de BIO101 dans la sarcopénie, en identifiant et qualifiant de nouveaux centres cliniques en France et en Espagne et en engageant l'identification de sites de production pour les lots cliniques. Ces travaux se poursuivront au second semestre 2026. Le démarrage de l'étude reste conditionné à la conclusion de partenariats et à la disponibilité des financements.
La joint-venture asiatique, immatriculée au cours du semestre, constitue un cadre de financement et de développement de SARA-31 en Asie (voir section « Partenariats »).

2.1.1.3. Les programmes COVA et MYODA

Dans le cadre de l'optimisation de notre portefeuille de projets et conformément à notre orientation stratégique, les programmes de développement clinique jugés non prioritaires et ne s'inscrivant pas

dans la stratégie définie ont été suspendus. Cette décision s'inscrit dans une démarche de concentration des ressources et des investissements sur les axes thérapeutiques à fort potentiel, afin de maximiser la création de valeur et d'assurer la compétitivité de l'entreprise à court et moyen terme.

2.1.2 Partenariats

Le 28 janvier 2026, Biophytis a annoncé la signature d'un protocole d'accord relatif à la création à Hong Kong de Biophytis Biopharmaceutical Holding Ltd, destinée au développement et à la commercialisation de BIO101 dans la sarcopénie en Asie. Le partenariat prévoit un financement pouvant atteindre 20 millions de dollars sur trois ans, dont 3 milions de dollars au titre du 1er versement et 10 millions de dollars au total à l'issue des 12 premiers mois.
Le 2 juin 2026, la Société a annoncé le dépôt du dossier d'immatriculation de cette co-entreprise à Hong Kong avec ses partenaires asiatiques, dont Ronghui Renhe Life Technology. Biophytis doit apporter à la co-entreprise des brevets et une licence d'exploitation de BIO101 en Chine, au Japon et en Corée du Sud, tandis que les partenaires asiatiques doivent apporter les ressources financières destinées au développement clinique et réglementaire du produit en Asie. Une première tranche de 3 millions de dollars était prévue lors de la finalisation de l'opération.
Par ailleurs, Biophytis et LynxKite Technologies ont annoncé le 12 mars 2026 l'extension de leur collaboration dans le domaine de la découverte de médicaments assistée par intelligence artificielle. Cette collaboration porte notamment sur la plateforme de longévité computationnelle et le programme MASSIVE consacré au développement de nouveaux candidats-médicaments ciblant le récepteur Mas.

2.1.3 Financement

Conversions d'ORNANE – Contrat ATLAS

Depuis le 31 décembre 2025, la Société a procédé à la conversion de 32 obligations convertibles, représentant un montant total de 0,8 million d'euros, ayant entraîné la création de 15 289 122 actions nouvelles. Le 11 mars 2026, concomitamment à l'augmentation de capital réalisée à cette date, la Société a procédé au remboursement en numéraire de l'intégralité de la dette obligataire convertible à prix variable résiduelle détenue par Atlas, pour un montant de 1,025 million d'euros, mettant ainsi fin à ce financement.

Opération de refinancement dans le cadre d'une augmentation de capital

Le 11 mars 2026, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un montant brut de 2,015 millions d'euros, par émission d'actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions et avec suppression du droit préférentiel de souscription, auprès de plusieurs investisseurs institutionnels.

Cette opération a notamment été souscrite par Alumni Capital Management LLC à hauteur de 1,25 million d'euros et par Hexagon Capital Fund à hauteur de 0,30 million d'euros. Le produit de l'opération était notamment destiné au remboursement de la dette obligataire convertible à prix variable détenue par Atlas ainsi qu'au financement des programmes cliniques de la Société.

L'opération a donné lieu à l'émission de 30 957 144 actions nouvelles, de 27 397 060 bons de souscription d'actions préfinancés et de 87 531 306 bons de souscription d'actions. Les actions nouvelles ont été émises au prix de 0,035 euro par action. Les bons préfinancés ont été émis au prix de 0,034 euro, avec un prix d'exercice de 0,001 euro par action.

Réaménagement de la dette Kreos Capital

Dans ce cadre, les conditions de la dette de **1,225 million d'euros détenue par Kreos Capital** ont été aménagées, avec notamment le report de sa maturité au **1er juillet 2029**. Elle ne porte ni intérêt ni coupon jusqu'au 1er juin 2026 et son échéance a été reportée au 1er juillet 2029.

Évolution de la ligne de financement Hexagon Capital Fund

Au cours du premier semestre 2026, la Société a poursuivi l'utilisation de la ligne obligataire mise en place avec Hexagon Capital Fund.
Le 26 février 2026, son montant nominal maximal a été porté de 1 million d'euros à 2 million d'euros et sa période de souscription prolongée jusqu'au 31 décembre 2027.

Dans le cadre de l'augmentation de capital de mars 2026, la Société a remboursé 245 379 euros de dette obligataire simple détenue par Hexagon Capital Fund.

Le 22 mai 2026, les conditions de cette ligne ont été de nouveau aménagées afin de la rendre renouvelable, les obligations remboursées reconstituant la capacité de tirage dans la limite contractuelle. Le taux d'intérêt annuel a par ailleurs été ramené de 12 % à 10 %.

Sur l'ensemble du premier semestre 2026, la Société a souscrit 1 050 obligations simples (OS) pour un montant nominal total de 1,05 million d'euros. Au cours de la même période, elle a procédé au remboursement de 600 OS pour un montant de 0,6 million d'euros, intérêts compris, par compensation de créances, entraînant la création de 30 016 009 actions nouvelles.

Au 30 juin 2026, la capacité de tirage disponible au titre de cette ligne s'élevait à 1,7 million d'euros.

2.1.4 Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 juin 2024, les mandats d'administrateur de Monsieur Stanislas Veillet, Madame Nadine Coulm et Monsieur Claude Allary ont été renouvelés pour une durée de trois ans. A la date du présent Rapport le conseil d'administration comporte quatre membres, dont deux sont indépendants :

- Monsieur Stanislas Veillet, président directeur général,
- Madame Nadine Coulm (indépendant)
- Monsieur Claude Allary (indépendant)
- Monsieur Jean Mariani

2.1.5 Marchés boursiers

Le 15 juin 2026, la cotation des actions Biophytis sur Euronext Growth Paris a été provisoirement suspendue en raison de la non-publication, dans les délais requis, du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, consécutive à un retard opérationnel dans la production des comptes. À la suite de la publication des comptes annuels 2025, la Société a annoncé, le 29 juillet 2026, la reprise de la cotation de son action sur Euronext Growth Paris.

2.2 Analyse du résultat

2.2.1 Formation du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à (2 903) milliers d'euros au 30 juin 2026 contre (4 704) milliers d'euros au 30 juin 2025, et correspond aux frais de recherche et développement ainsi qu'aux frais généraux et administratifs engagés sur le semestre et détaillés ci-dessous, le Groupe n'ayant enregistré aucun chiffre d'affaires.

(montants en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2026
Charges de personnel	880	366
Autres achats et charges externes	392	254
Autres	87	116
Frais de cherche et développement	**1 358**	**735**
Charges de personnel	746	1 089
Autres achats et charges externes	2 469	928
Divers	131	151
Frais généraux et administratifs	**3 346**	**2 168**
Résultat opérationnel	**4 704**	**2 903**

La perte opérationnelle du semestre clos au 30 juin 2026 s'établit à 2,9 M€, contre 4,7 M€ sur le semestre clos au 30 juin 2025, soit une réduction de 38,3 %. La forte contraction des dépenses est partiellement compensée par la hausse des frais généraux et administratifs associés au refinancement et à la restructuration de la dette.

2.2.2 Formation du résultat net

(montants en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2026
Résultat opérationnel	(4 704)	(2 903)
Résultat financier	(54)	(124)
Résultat Exceptionnel	-	-
Charges- Crédits d'impôts	(307)	(286)
Résultat net (Perte)	(4 451)	(2 741)

La réduction du résultat net est portée massivement par la réduction du résultat opérationnel. Le résultat financier s'élève à (124) milliers d'euros au 30 juin 2026 contre (54) milliers d'euros au 30 juin 2025. Le CIR, en lien avec la contraction des dépenses de R&D s'inscrit aussi en baisse.

2.3 Trésorerie et situation financière

La trésorerie et les placements liquides s'élèvent à 267 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 187 milliers d'euros au 31 décembre 2025. Cette évolution se traduit comme suit en termes flux de trésorerie :

(montants en milliers d'euros)	30/06/2026
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(1 480)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(219)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 779

2.4 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

2.4.1 Résultats financiers provisoires de l'exercice 2025 et publication des comptes annuels

Le 1er juillet 2026, Biophytis a communiqué ses résultats financiers provisoires et non audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que ses perspectives stratégiques. La Société a notamment fait état d'une trésorerie de 190 milliers d'euros au 31 décembre 2025 et indiqué que ses ressources disponibles ne lui permettaient pas de financer son activité sur les douze mois suivants. Sur la base des opérations de refinancement intervenues au premier semestre 2026, de ses plans et hypothèses ainsi que de la disponibilité de la ligne obligataire Hexagon après la reprise de la cotation, la Société estimait alors pouvoir financer ses activités jusqu'au 30 septembre 2026.

Le 29 juillet 2026, Biophytis a annoncé la publication de ses comptes annuels 2025, arrêtés par le Conseil d'administration le 24 juillet 2026, ainsi que la reprise de la cotation de son action sur Euronext Growth Paris. Le rapport des commissaires aux comptes comporte une impossibilité de certifier les comptes, notamment en raison d'incertitudes relatives à la continuité d'exploitation et au traitement comptable de certaines opérations sur le capital.

2.4.2 Développement de la coentreprise à Hong Kong

Le 3 août 2026, Biophytis a communiqué sur l'avancement du déploiement de sa coentreprise à Hong Kong, Biophytis Biopharmaceutical Holding Limited, destinée au développement de BIO101 dans la sarcopénie sur les marchés asiatiques.

La Société a indiqué que les discussions relatives à la formalisation des premiers apports des partenaires asiatiques se poursuivaient. Le financement envisagé comprend des apports pouvant atteindre 20 millions de dollars sur deux ans, destinés notamment à soutenir la préparation d'un essai clinique de phase 3 dans la sarcopénie. Un premier apport de 3 millions de dollars était attendu dans le cadre de la finalisation des opérations prévues entre les parties, en contrepartie notamment de l'apport de certains droits de propriété intellectuelle relatifs à BIO101 en Chine, au Japon et en Corée.

2.4.3 Autorisation réglementaire de l'étude clinique OBA dans l'obésité

Le 10 août 2026, Biophytis a annoncé avoir obtenu l'autorisation de l'Agence nationale de surveillance sanitaire brésilienne (ANVISA) pour initier son étude clinique de phase 2 OBA évaluant BIO101 dans l'obésité au Brésil.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du développement du programme OBA et des collaborations engagées avec Blanver et les partenaires brésiliens. Son démarrage était alors prévu au premier trimestre 2027.

2.4.4 Évolution de la situation de trésorerie

Le 31 août 2026, Biophytis a annoncé disposer d'une trésorerie d'environ 3,0 millions d'euros. Cette situation résultait notamment de l'exercice de la majorité des bons de souscription d'actions 2026 et d'opérations de conversion de dettes en actions. Cette trésorerie permettrait de couvrir les besoins de financement jusqu'au premier trimestre 2027.

2.4.5 Modification du protocole de l'étude clinique OBA

Le 9 septembre 2026, Biophytis a annoncé avoir soumis à l'ANVISA un amendement au protocole de l'étude clinique de phase 2 OBA dans l'obésité. Cette modification vise à évaluer le potentiel de BIO101

pour limiter la reprise de poids après l'arrêt d'un traitement par sémaglutide. Des démarches réglementaires complémentaires auprès de la FDA et de l'EMA sont également envisagées.

2.4.6 Augmentation de capital et renforcement de la situation financière

Le 11 septembre 2026, Biophytis a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant brut total de 5,3 millions d'euros, comprenant 4,75 millions d'euros d'apports en numéraire et 0,55 million d'euros correspondant au remboursement en actions d'une partie de la dette envers Hexagon Capital Fund.

L'opération prévoyait l'émission de 101 923 092 actions nouvelles, assorties de bons de souscription d'actions donnant droit à la souscription de 127 403 865 actions supplémentaires.

À l'issue de l'opération, la Société a indiqué disposer d'une trésorerie de 8,9 millions d'euros et avoir ramené le solde de sa dette envers Hexagon Capital Fund de 1,2 million d'euros à 0,65 million d'euros. Selon les estimations communiquées par la Société, cette opération devait permettre de financer l'étude clinique de phase 2 dans l'obésité jusqu'aux premiers résultats attendus au premier semestre 2028 et d'étendre l'horizon de financement jusqu'au moins au premier trimestre 2028.

2.5 Evolution et perspectives

L'exercice 2026 représente une période charnière pour Biophytis, marquée par une consolidation de son positionnement dans le développement de traitements du vieillissement, notamment l'obésité et la sarcopénie. La Société va concentrer ses priorités sur BIO101 dans deux indications complémentaires que sont l'obésité et la sarcopénie. Dans l'obésité, l'enjeu est désormais l'exécution de l'étude OBA, visant notamment la préservation de la fonction musculaire et la limitation du rebond pondéral. Dans la sarcopénie, la préparation de SARA-31 repose sur le déploiement de la coentreprise asiatique et la concrétisation des financements attendus. La collaboration avec LynxKite complète ces axes en soutenant la découverte de nouveaux candidats thérapeutiques par l'intelligence artificielle. Les perspectives restent conditionnées à une allocation rigoureuse des ressources, à la mobilisation effective des financements prévus et aux résultats cliniques.

La recherche de financements constitue un impératif pour Biophytis, afin d'assurer la poursuite de ses activités et de permettre l'engagement des prochaines étapes cliniques. Le renforcement des ressources financières répond à cette nécessité et améliore la visibilité, sans supprimer les besoins associés au développement des programmes.

2.6 Facteurs de risques

Les facteurs de risque sont de même nature que ceux figurant dans le Rapport financier annuel 2025 au niveau de l'Annexe 2 « Risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée ».

En ce qui concerne le risque lié au financement de la Société, le lecteur est invité à se reporter à la Note 1.2 en annexe des Comptes sociaux au 30 juin 2026 présentés ci-après.

2.7 Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées sont de même nature que celles figurant dans le Rapport financier annuel 2025 au niveau de la Note 18 « Parties liées » de la partie 5 : « Comptes annuels de la société BIOPHYTIS SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ».

3. COMPTES SEMESTRIELS RESUMES NON AUDITES POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2026

Bilan Actif & Passif

Bilan - Actif en K€	Notes	30/06/2026 Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	31/12/2025 Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé					-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					-
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires		4 412	2 118	2 294	2 406
Autres immobilisations incorporelles		-	-		-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					-
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniq., matériel, outillage		412	369	43	40
Autres immobilisations corporelles		228	219	9	12
Immob. corp. en cours, av. acptes		11	-	11	11
Avances et acomptes		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					-
Autres participations		296	296	-	-
Créances rattachées à des participations		2 654	2 533	122	-
Autres immobilisations financières		0		0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**8 013**	**5 534**	**2 479**	**2 468**
STOCKS ET EN-COURS					
Marchandises		-		-	-
Avances, acomptes versés/commandes		-		-	27
CREANCES				-	-
Créances clients & cptes rattachés		-		-	-
Autres créances	3	1 275		1 275	1 317
Charges constatées d'avance		36		36	63
				-	-
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	4	3	1	3	2
Disponibilités	4	268		268	187
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**1 582**	**1**	**1 581**	**1 596**
Prime de remboursement des obligations		-		-	76
Ecarts de conversion actif		29		29	100
TOTAL ACTIF		**9 624**	**5 535**	**4 089**	**4 240**

Bilan - Passif en K€	Notes	30/06/2026	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	6	275	84
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6	13 116	9 865
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		(18 796)	(10 591)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(2 741)	(8 205)
Subventions d'investissements		-	-
Provisions réglementées		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**(8 146)**	**(8 846)**
AUTRES FONDS PROPRES		-	-
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées	7	850	895
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		**850**	**895**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		262	317
Provisions pour charges		28	28
TOTAL PROVISIONS		**290**	**346**
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	7	1 502	3 140
Autres emprunts obligataires	7	1 128	1 127
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Concours bancaires courants		-	-
Emprunts, dettes fin. Divers		-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8	5 102	5 052
Dettes fiscales et sociales	8	2 877	2 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		390	222
		-	
TOTAL DETTES		**10 998**	**11 840**
Ecarts de conversion passif		96	6
TOTAL PASSIF		**4 089**	**4 240**

Compte de résultat

(montants en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions)	NOTES	30/06/2025 6 mois	30/06/2026 6 mois
Chiffre d'affaires		-	-
Coût des ventes		-	-
Marge brute		-	-
Frais de recherche et développement, net	9.1	1 358	735
Frais généraux et administratifs	9.2	3 346	2 168
Résultat opérationnel		**(4 704)**	**(2 903)**
Charges financières		278	282
Produits financiers		224	158
Résultat financier	10	**(54)**	**(124)**
Résultat avant impôts		**(4 758)**	**(3 027)**
Charge d'impôts		(307)	(286)
Résultat net (perte)		**(4 451)**	**(2 741)**
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)		**3 500**	**92 756**
Résultat de base par action (€/action)	11	**(0)**	**(0)**
Résultat dilué par action (€/action)	11	**(0)**	**(0)**

Etat de variation des capitaux propres

(montants en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES INDISPONIBLES	REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITEUR)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	TOTAL
31/12/2024	**734**	**4 390**	**-**	**(5 081)**	**(9 795)**	**(9 752)**
Affectation du résultat N-1	-	-	-	(9 386)	9 386	-
Résultat net 2024	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	927	1 380	-	-	-	2 307
Conversion d'obligations	1 648	3 258	-	-	-	4 906
Exercice de BSPCE	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	0	1 443	-	-	-	1 443
Souscription de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice d'AGA	195	(195)	-	-	-	-
Réduction Capital	(3 877)	-	-	3 877	-	-
Conversion PFW	456	(411)	-	-	-	46
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(7 796)	(7 796)
31/12/2025	**84**	**9 865**	**-**	**(10 591)**	**(8 206)**	**(8 847)**
Affectation du résultat N-1	-	-	-	(8 205)	8 205	-
Résultat net 2024	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	62	1 953	-	-	-	2 015
Conversion d'obligations	91	1 023	-	-	-	1 114
Exercice de BSPCE	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	4	-	-	-	-	4
Souscription de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice d'AGA	-	-	-	-	-	-
Réduction Capital	-	-	-	-	-	-
Conversion PFW	34	275	-	-	-	309
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(2 741)	(2 741)
30/06/2026	**275**	**13 116**	**-**	**(18 796)**	**(2 742)**	**(8 146)**

Etat des flux de trésorerie

(montants en milliers d'euros)	NOTES	30/06/2026 6 mois
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net (perte)		**(2 741)**
Dotations aux amort./dépr. immos corporelles et incorporelles	2	125
(-) Reprises aux amortissements et dépr. des immobilisations	2	
(-) Dot/reprises des dépréciations des VMP et actions propres	2	(0)
(+) Dotations aux dépréciations financières	2	83
(-) Reprises aux dépréciations financières		-
(+) Dotations et reprises aux provisions - passif		(56)
(-) Crédit d'impôt recherche de l'exercice	9	(286)
Autres éléments du résultat sans incidence sur la trésorerie		147
Flux de trésorerie liés aux les activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		**(2 728)**
(+) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)		
(Augmentation) diminution des créances clients et comptes rattachés		
(Augmentation) diminution des autres créances	3	298
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	8.1	(4)
Augmentation (diminution) des dettes fiscales et sociales	8.2	689
Augmentation (diminution) des autres créditeurs et dettes diverses		265
Flux de trésorerie liés aux les activités opérationnelles		**(1 480)**
Flux de trésorerie liés aux les opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	2	(15)
Acquisitions autres immobilisations financières	2	(204)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**(219)**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	5	191
Primes liées au capital	5	1 824
Exercice de BSA et BSPCE	6	33
Encaissement de subventions		
Encaissement du préfinancement du CIR net du dépôt		
Encaissement d'avances remboursables		
Remboursements des avances remboursables	7	(45)
Intérêts financiers bruts versés		
Emission d'emprunts obligataires convertibles et non convertibles	7	1 050
Remboursements d'emprunts obligataires convertible et non convertibles	7	(1 275)
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		0
Frais d'émission sur emprunts obligataires		
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		**1 779**
Incidences des variations des cours de devises		
Augmentation (Diminution) de la trésorerie		**80**
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture		**187**
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture		**267**

Notes aux états financiers semestriels résumés

Les informations suivantes constituent les notes aux états financiers sociaux semestriels résumés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2026 avec une information comparative pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 pour les éléments de bilan et pour la période de six mois close le 30 juin 2025 pour les éléments du compte de résultat.

Les états financiers semestriels résumés ont été préparés sous la responsabilité de la direction de la Société et ont été autorisés à la publication par le conseil d'administration du 26 octobre 2026.

Sauf indication contraire, les états financiers semestriels résumés sont présentés en milliers d'euros. Certains montants peuvent être arrondis pour le calcul de l'information financière contenue dans les états financiers consolidés semestriels résumés. En conséquence, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des chiffres précédents.

Biophytis est ci-après dénommée « Biophytis » ou la « Société ».

Note 1 : Principes, règles et méthodes

1.1 Déclaration de conformité

Les comptes sociaux semestriels de la Société Biophytis, arrêtés au 30 juin 2026, ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises applicables, et notamment au règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, dans sa version applicable à la période concernée.

Ils ont été préparés selon les principes comptables français applicables aux comptes sociaux, dans le respect des principes de régularité, de sincérité et d'image fidèle.

Les méthodes comptables appliquées sont décrites dans les notes annexes aux comptes sociaux semestriels. Les éventuels changements de méthodes comptables, estimations ou modalités de présentation significative sont exposés dans ces notes.

Les comptes sociaux semestriels comprennent le bilan, le compte de résultat et les notes annexes correspondantes.

1.2 Continuité d'exploitation

Le Conseil d'administration a arrêté, le 26 octobre 2026, les comptes sociaux semestriels au 30 juin 2026 selon le principe de continuité d'exploitation.

Compte tenu de son stade de développement, BIOPHYTIS ne génère pas à ce jour de revenus récurrents issus de la commercialisation de produits et demeure dépendante de l'obtention de financements externes pour assurer la poursuite de ses activités de recherche et développement ainsi que le financement de ses besoins opérationnels.

Depuis le 1er janvier 2026, la Société a renforcé sa situation financière au moyen de deux augmentations de capital. Celle réalisée en mars 2026 a généré un produit brut en numéraire de 2,015 M€, dont 1,025 M€ ont été affectés au remboursement intégral de la dette convertible à prix variable détenue par Atlas Capital, contribuant ainsi au désendettement de la Société. L'exercice ultérieur de l'intégralité des bons de souscription d'actions attachés à cette opération a généré 2,8 M€ supplémentaires. L'augmentation de capital réalisée en septembre 2026, d'un montant brut de 5,3 M€, a procuré 4,75 M€ en numéraire, le solde de 0,55 M€ correspondant au remboursement en actions d'une partie de la dette Hexagon. Au 11 septembre 2026, la Société a publié une

position de liquidité de 8,9 M€, comprenant la trésorerie disponible et la capacité de tirage non utilisée sur la ligne Hexagon.

A la date d'arrêté de ces états financiers sur la base des opérations, (en particulier le financement de l'étude OBA), plans, (incluant la diminution de la dette courante), et hypothèses actuels, examinés par le Conseil d'Administration le 26 octobre 2026, la Société estime pouvoir financer ses activités jusqu'au 1er trimestre 2028

Sur la base de ces éléments le Conseil d'administration a retenu l'hypothèse de continuité d'exploitation lors de l'établissement des états financiers semestriels 2026.

1.3 Principes comptables

Les comptes semestriels de l'exercice ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG tel qu'amendé par le règlement ANC n°2022-06. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et selon les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ; et
- Indépendance des exercices.

Note 2 : Immobilisations

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de brevets, de marques achetées et de l'activation des frais du projet d'introduction en bourse.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations avec une durée de vie définie sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société, soit :

Eléments	Durée d'amortissement
Brevets achetés	Durée d'utilisation estimée des brevets (19 à 20 ans) – Linéaire
Logiciels	3 à 5 ans – Linéaire

La valeur des actifs incorporels est testée dès qu'un risque de perte de valeur est identifié. Le test consiste à rapprocher la valeur nette comptable de ces actifs des flux de trésorerie futurs sur la base de plans à moyen terme. Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur des flux de trésorerie actualisés, une dépréciation est comptabilisée correspondant à l'écart entre la somme de ces flux et la valeur nette comptable.

Les dépenses liées à l'enregistrement des brevets et à la recherche et au développement des produits sont enregistrées en charges.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Eléments	Durée d'amortissement
Matériel de laboratoire	3 à 5 ans – Linéaire
Installations et agencements	3 à 5 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans – Linéaire
Mobilier de bureau	3 à 5 ans - Linéaire

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en K€)	31/12/2025	Acquisitions	Cessions	30/06/2026
Frais d'établissement et de développement				-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 412	-		4 412
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-			-
Total immobilisations incorporelles	**4 412**	**-**	**-**	**4 412**
Installations techniques, matériel et outillages industriels	397	14,720		412
Installations générales, agencements, aménagements	88	-		88
Matériel de bureau, informatique, mobilier	139			139
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	11	-		11
Total immobilisations corporelles	**636**	**15**	**-**	**651**
TOTAL GENERAL	**5 048**	**15**	**-**	**5 063**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en K€)	Durée d'amort. Taux	Mode	31/12/2025	Dotations	Reprises	Autres mouvements (1)	30/06/2026
Frais d'établissement et de développement							-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 ans	Linéaire	2 007	112			2 118
Total immobilisations incorporelles			**2 007**	**112**	**-**	**-**	**2 118**
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 à 5 ans	Linéaire	357	12			369
Installations générales, agencements, aménagements	3 à 5 ans	Linéaire	81	1			82
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 à 5 ans	Linéaire	135	1			137
Immobilisations en cours			11				11
Total immobilisations corporelles			**585**	**14**	**-**	**-**	**599**
TOTAL GENERAL			**2 591**	**125**	**-**	**-**	**2 717**

2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en K€)	31/12/2025	Augmentations	Diminutions	30/06/2026
Autres participations	296			296
Créances rattachées à des participations	2 450	332	128	2 654
Autres immobilisations financières	0			0
Total immobilisations financières	**2 746**	**332**	**128**	**2 950**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en K€)	31/12/2025	Dotations	Reprises	30/06/2026	Valeurs nettes 30/062026
Autres participations	296			296	-
Créances rattachées à des participations	2 450	97	14	2 533	122
Autres immobilisations financières				-	0
Total immobilisations financières	**2 746**	**97**	**14**	**2 828**	**122**

Note 3 : Autres créances

(montants en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Crédit d'impôt recherche	264	189
Taxe sur la valeur ajoutée	613	613
Fournisseurs - acomptes versés et fournisseurs débiteurs		53
Autres	440	420
Total autres créances	1 317	1 275

Le poste « crédit d'impôt recherche (CIR) » correspond à la créance de CIR français relative à l'exercice 2025 pour 264 milliers d'euros et au premier semestre 2026 pour 189 milliers d'euros, qui ont fait l'objet de cessions de créances auprès de la société Neftys dans le cadre du préfinancement du CIR. La créance de CIR est récupérable de façon anticipée l'année suivant celle de sa constatation, en l'absence de résultat taxable.

Note 4 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Trésorerie	**187**	**268**
Equivalents de trésorerie	**-**	**-**
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	**187**	**268**

Note 5 : Capital

Le capital au 30 juin 2026 s'élève à 275 438,75 euros et est composé de 137 722 163 actions d'une valeur nominale de 0,002 euros, entièrement libérées.

Au cours du premier semestre 2026, le capital a évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant nominal
		(en millier d'euros)
Capital au 31 décembre 2025	42 121 348	84
Augmentation de capital (1)	30 957 144	62
Conversion d'obligations convertibles (2)	45 305 131	91
Exercice de bons de souscription d'actions (3)	2 765	2
Acquisition définitive d'actions gratuites (4)	1 100 000	2
Conversion de BSA préfinancés (5)	18 235 775	34
Capital au 30 Juin 2026	137 722 163	275

(1) La société a procédé à une augmentation de capital au cours du 1er semestre 2026 :

Le 11 mars 2026, la Société a réalisé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant brut de 2 015 milliers d'euros, prime d'émission incluse. L'opération s'est traduite par l'émission de 30 957 144 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 0,035 euro, dont 0,002 euro de valeur nominale et 0,033 euro de prime d'émission, ainsi que de 27 397 060 bons de souscription préfinancés et de 87 531 306 bons de souscription d'actions.

(2) La société a procédé à plusieurs conversions d'obligation au cours du 1er semestre 2026 :

- Concernant les obligations convertibles à taux variable Ornane détenues par ATLAS pour un montant de 800 000 euros correspondant à 32 OC au nominal de 25 000 euros, entrainant la création de 15 289 122 actions nouvelles. A la date du présent rapport, il ne reste plus aucune obligation convertible à taux variable
- Concernant les obligations convertibles à taux fixe HEXAGON pour un montant de 603 490 euros (intérêts inclus) entrainant la création de 30 016 009 actions nouvelles

(3) À la suite de l'exercice des bons de souscription au cours de la période, le capital social a été augmenté de 2 milliers euros par l'émission de 2 765 actions, avec une prime d'émission d'un montant total de 13 milliers d'euros.

(4) 1 100 000 actions gratuites ont été définitivement acquises sur le semestre entrainant une augmentation du capital de 2 milliers d'euros.

(5) Au cours du premier semestre 2026, l'exercice de bons de souscription préfinancés a entraîné les augmentations de capital suivantes :

- Alumni Capital : augmentation du capital social de 32 milliers d'euros résultant de l'émission de 17 105 775 actions nouvelles. À la date du présent rapport, 10 291 285 bons restaient à exercer, susceptibles d'entraîner l'émission d'un nombre équivalent d'actions nouvelles.

- Armistice Capital : augmentation du capital social de 2 milliers d'euros résultant de l'émission de 1 130 000 actions nouvelles. A la date du présent rapport, l'intégralité des bons de souscription préfinancés ont été exercés.

Note 6 : Bons de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise et attribution d'actions gratuites

Les actions pouvant être créées en lien avec les bons de souscriptions d'actions, les bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise et actions gratuites attribués par la Société indiquées dans cette note correspondent aux Actions Nouvelles issues du regroupement opéré le 3 mai 2024, à l'exception de celles crées suite à la restructuration de début janvier 2025.

Bons de souscription d'actions (« BSA »)

Le 11 mars 2026, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital. Cette opération s'est traduite par l'émission de 30 957 144 actions ordinaires nouvelles, chaque action étant assortie d'un bon de souscription d'action (BSA), au prix unitaire de 0,035 € et de 27 397 0605 692 308 bons de souscription d'actions préfinancés, chacun assorti d'un bon de souscription d'actions, à 0,035 € par unité préfinancée ; soit un total de 15 692 230 nouveaux BSA au prix unitaire de 0,035 euro, dont 0,002 euro de valeur nominale et 0,033 euro de prime d'émission, ainsi que de 27 397 060 bons de souscription préfinancés et de 87 531 306 bons de souscription d'actions.

L'évolution du nombre de bons en circulation au 30 juin 2026 s'analyse comme suit :

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation					Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2025	Attribués	Exercés	Caducs	30/06/2026	
BSA_{2020}	07/04/2020	2 434 230				2 434 230	6 086
BSA_{2021}	17/06/2022	398 476				398 476	996
BSA_{2022}	14/04/2023	927 233				927 233	2 318
BSA_{2023-7}	18/07/2023	1 333 334		(1 333 334)		-	-
$BSAR_{2023-11}$	17/11/2023	203 844 606		(1 104 800)		202 739 806	506 850
$BSAR_{2025-01}$	26/03/2025	9 999 922				9 999 922	9 999 922
$BSAR_{2025-02}$	26/03/2025	1 130 000		(1 130 000)		-	-
$BSA_{2026-01}$	26/03/2025		46 435 716			46 435 716	46 435 716
$BSA_{2026-02}$	26/03/2025		41 095 590			41 095 590	41 095 590
Total		**220 067 801**	**87 531 306**	**(3 568 134)**	**-**	**304 030 973**	**98 047 477**

Il est rappelé que les BSA_{2020}, les $BSA_{2023-07}$ et les $BSA_{2023-11}$ ont été émis dans le cadre d'opérations de financement et que les BSA_{2021} et les BSA_{2022} ont été attribués aux membres du conseil d'administration.

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »)

Aucun BSPCE n'a été attribué au cours du premier semestre 2026, la Société ne remplissant plus les critères d'éligibilité depuis 2022 (immatriculation depuis plus de 15 ans).

L'évolution du nombre de BSPCE en circulation au 30 juin 2026 s'analyse comme suit :

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation					Nb maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2025	Attribués	Exercés	Caducs/Ajust	30/06/2026	
BSPCE$_{2019}$	04/03/2020	1 307 135			-	1 307 135	3 234
BSPCE$_{2020}$	12/22/2020	760 731			0	760 731	1 838
BSPCE$_{2021}$	9/15/2021	3 427 488			-	3 427 488	6 537
TOTAL		**5 495 354**	**0**	**0**	**0**	**5 495 354**	**11 609**

Attribution gratuite d'actions (« AGA »)

Le 7 avril 2026, la Société a attribué 5 000 000 AGA$_{2026}$ permettant aux bénéficiaires de recevoir gratuitement une action ordinaire de la Société. Un total de 5 000 000 actions ne seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires le 7 avril 2027 et restent soumises à une période de conservation de 1 an. Par ailleurs, la Société a attribué 4 000 000 actions gratuites au Directeur Général le 7 avril 2026. Ces AGA$_{2026}$ sont soumises à une condition de présence de 1 an puis à une période de conservation de 1 an.

L'évolution du nombre d'AGA en cours d'acquisition au 30 juin 2026 s'analyse comme suit :

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation					Nb maximum d'actions pouvant être acquises
		31/12/2025	Attribués	Exercés	Caducs	30/06/2026	
AGA2023	23/01/2024	135 000				135 000	135 000
AGA2023	05/02/2024	108 750				108 750	108 750
AGA2025	16/05/2025	1 100 000				1 100 000	1 100 000
AGA2025	16/05/2025	870 000				870 000	870 000
AGA2026	16/05/2025		9 000 000			9 000 000	9 000 000
TOTAL		**2 213 750**	**9 000 000**	**0**	**0**	**11 213 750**	**11 213 750**

Note 7 : Emprunts et dettes financières

(montants en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Avances remboursables	895	850
Emprunts obligataires non convertibles	1 127	1 127
Emprunts obligataires convertibles au profit de Atlas	437	437
Emprunts obligataires convertibles au profit de Kreos	530	530
Emprunts obligataires au profit d'Hexagon	101	300
Intérêts courus à payer	247	235
Total dettes financières	**3 337**	**3 479**

Ventilation des dettes financières au 30 juin 2026 par échéances, en valeur de bilan

(montants en milliers d'euros)	30/06/2026	Courant	Non courant	
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Avances remboursables	850	850		
Emprunts obligataires non convertibles	1 127	520	607	
Emprunts obligataires convertibles au profit de Atlas	437	437		
Emprunts obligataires convertibles au profit de Kreos	530	530		
Emprunts obligataires au profit d'Hexagon	300	300		
Intérêts courus à payer	235	235		
Total dettes financières	**3 479**	**2 872**	**607**	**-**

7.1 Avances remboursables

(montants en milliers d'euros)	AFM - Téléthon	Bpifrance BIO 201	Total
Au 31 décembre 2025	**400**	**495**	**895**
(+) Encaissement			
(-) Remboursement		(45)	
Charges financières			
Au 30 juin 2026	**400**	**450**	**850**

Ventilation des avances remboursables par échéance en valeur de remboursement :

(en milliers d'euros)	AFM - Téléthon	Bpifrance BIO 201	Total
Au 30 juin 2026	**400**	**450**	**850**
Part à moins d'un an	400	120	**520**
Part d'un an à 5 ans		330	**330**

7.2 Emprunts obligataires convertibles et non convertibles

Au début du mois de janvier 2025, Biophytis a procédé à une restructuration complète de ses instruments de financement obligataire convertible dans le cadre d'un accord global conclu avec ses principaux partenaires financiers, Kreos Capital et Atlas Special Opportunities LLC.

Cette opération visait à simplifier la structure du passif obligataire, à rééquilibrer les maturités de dette et à améliorer la flexibilité financière de la Société en vue de soutenir ses programmes de développement clinique en 2025 et 2026.

Conformément aux termes des accords signés le 3 janvier 2025, l'ensemble des obligations convertibles en circulation au titre des contrats antérieurs (notamment le Contrat Atlas 2021 et le Contrat Kreos 2020/2022) ont été annulées et remplacées par :

- Deux nouveaux instruments obligataires convertibles à taux fixe d'une maturité commune au profit de Kreos et Atlas,
- D'un emprunt obligataire à taux variable au profit d'Atlas (Ornane),
- Et d'un nouvel emprunt obligataire simple au profit de Kreos.

7.2.1 Emprunts obligataires convertibles à taux fixe Atlas/Kreos

La restructuration intervenue le 3 janvier 2025, a conduit à l'annulation des obligations convertibles en circulation issues des financements antérieurs et à la création de deux nouveaux emprunts obligataires convertibles (« Atlas 2025 » et « Kreos 2025 ») pour un montant nominal total de 5 687 031 euros, chacun ayant une maturité fixée au 31 décembre 2026. :

Financement	Date d'émission	Date de maturité	Valeur nominale totale (€)	Nombre d'OC émises
Atlas 2025	3 janvier 2025	31 décembre 2026	2 883 210	2 883 210
Kreos 2025	3 janvier 2025	31 décembre 2026	2 803 821	2 803 821
Total	**—**	**—**	**5 687 031**	**5 687 031**

La société précise qu'au 30 juin 2026, l'évolution des emprunts convertibles à taux fixe est la suivante :

	OBLIGATIONS CONVERTIBLES (OCA) à taux fixe 0,30€					Au	30-juin-26
	Date initiale	**A l'origine**			**NB d'actions livrées**	Position des OCA à taux fixe (0,30€)	
		Nb OC	Nb d'actions possiblement à livrer (0,30€)	**Montant de la dette €**	Année 2025	Montant en €	Actions à livrer
Atlas	03/01/2025	2 883 210	9 610 700	**2 883 210**	8 152 680	**437 406**	**1 458 020**
Kreos	03/01/2025	2 803 821	9 346 070	**2 803 821**	7 580 580	**529 647**	**1 765 490**
	TOTAL	5 687 031	18 956 770	**5 687 031 €**	15 733 260	**967 053 €**	**3 223 510**

La société rappelle que les obligations convertibles émises dans ce cadre reprennent la logique financière et contractuelle des accords précédents, tout en intégrant des ajustements visant à limiter la dilution potentielle et à aligner la maturité de la dette sur les besoins opérationnels de la Société.

Conditions de conversion

Ces obligations convertibles ont été émises sans coupon, avec la possibilité pour les porteurs de convertir tout ou partie de leur dette en actions nouvelles ou existantes selon un ratio de conversion de 3 pour 1. Le nombre d'actions nouvelles à émettre aux porteurs d'obligations convertibles lors de la remise d'un avis de conversion sera égal au résultat de la formule suivante :

$$Nac = RC \times Noc$$

Où :

Nac désigne le nombre d'actions nouvelles à émettre (« Conversion Shares »),

RC désigne le ratio de conversion (« Conversion Ratio »), et

Noc désigne le montant nominal des obligations convertibles à convertir conformément à l'avis de conversion (« Conversion Notice »).

Dans le cas où Nac ne serait pas un nombre entier, le nombre d'actions nouvelles sera arrondi comme suit :

- Si le premier chiffre décimal est supérieur ou égal à 5, Nac sera arrondi à l'unité supérieure,
- Si le premier chiffre décimal est inférieur à 5, Nac sera arrondi à l'unité inférieure.

Le ratio de conversion sera égal au résultat de la formule suivante :

$$RC = 1 / 0{,}3$$

Les obligations détenues par Kreos et Atlas sont pari-passu et peuvent être converties à n'importe quel moment à partir de la date d'émission. En conséquence, à l'origine, le nombre total d'actions nouvelles à émettre en cas de conversion intégrale des obligations convertibles était de 9 610 700 actions. La société précise qu'en date du 28 août 2026, il a été procédé au remboursement de l'intégralité de la dette détenue par KREOS pour un montant de 529 647€ par conversion entrainant à cette occasion la création de 1 765 090 actions nouvelles. A la date de publication du présent rapport semestriel des comptes 2026, la dette restante résiduelle, détenue par ATLAS, est de 437 406€ et pourrait conduire à la création de 1 458 020 actions nouvelles.

7.2.2 Emprunt obligataire convertible à taux variable ATLAS (ORNANE)

Le financement Atlas ORNANE a été intégralement dénoué en mars 2026.
Au 31 décembre 2025, l'encours des obligations Atlas ORNANE s'élevait à 1 825 000 €. Entre cette date et le remboursement intervenu en mars 2026, 80 obligations convertibles ont été converties pour un montant total de 800 000 €, donnant lieu à la création de 15 289 122 actions nouvelles et ramenant l'encours à 1 025 000 €. Ce solde a été intégralement remboursé en numéraire sur le produit de l'augmentation de capital dont la réalisation a été annoncée le 11 mars 2026. À l'issue de ces opérations, la dette Atlas ORNANE était intégralement éteinte et son encours était nul.

7.2.3 Emprunt obligataire non-convertible KREOS 2025

Dans le cadre de la restructuration de sa dette financière, Biophytis avait également conclu, le 3 janvier 2025, un nouvel accord de financement avec Kreos Capital (désormais Kreos/BlackRock), d'un montant de 1 002 084 euros venant se substituer à l'emprunt non convertible précédemment en place. Cet accord s'inscrivait dans le cadre plus large de la réorganisation financière annoncée le 8 janvier 2025, concomitante à la mise en place des nouvelles obligations convertibles Atlas 2025 et Kreos 2025.

Le 5 mars 2026, Biophytis a conclu avec Kreos Capital VI (UK) Limited un avenant portant sur le rééchelonnement de sa dette obligataire. Cet accord prévoit le report des remboursements en principal et intérêts jusqu'au 1er juin 2026, les intérêts courus sur la période du 1er juin 2025 au 31 mai 2026 étant capitalisés, portant le montant nominal de la dette à 1,225 M€. À compter du 1er juin 2026, la dette, portant intérêt au taux annuel de 12,5 %, est remboursable par échéances mensuelles de 40 k€ jusqu'en juin 2029, complétées d'une dernière échéance en juillet 2029. Ce rééchelonnement a ainsi permis de différer le service de la dette jusqu'en juin 2026 et d'en étaler le remboursement sur trois ans. Par ailleurs, la société precise qu' en cas de réalisation de nouveaux financements en fonds propres au-delà d'un certain seuil pendant la période de remboursement, il est prévu qu'un pourcentage fixe du produit de chacun de ces financements devra être affecté au remboursement anticipé du principal restant dû.

Note 8 : Autres passifs courants

8.1 Dettes fournisseurs

(montants en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Fournisseurs recherche et développement	4 692	**2 055**
Fournisseurs frais généraux	360	**3 046**
Total dettes fournisseurs	5 052	**5 102**

Au 30 juin 2026, les dettes fournisseurs s'élèvent à 5 102 k€, contre 5 052 k€ au 31 décembre 2025, soit une stabilité sur la période. Elles sont principalement constituées de dettes fournisseurs liées aux activités de recherche et développement pour 2 055 k€, tandis que les dettes relatives aux frais généraux représentent 3 046k€

8.2 Dettes fiscales et sociales

(montants en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Personnel et comptes rattachés	**524**	**692**
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	**1 635**	**2 015**
Autres impôts, taxes et versements assimilés	**140**	**170**
Total dettes fiscales et sociales	**2 298**	**2 877**

L'augmentation des dettes sociales au 30 juin 2026 résulte notamment des tensions de trésorerie rencontrées par la Société au cours du premier semestre 2026.

Note 9 : Charges opérationnelles par fonction

9.1 Frais de recherche et développement

(montants en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2026
Charges de personnel	880	**366**
Autres achats et charges externes	392	**254**
Divers	87	**116**
Frais de recherche et développement	**1 358**	**735**
Crédit d'impôt recherche	572	**286**
Subventions		
Subventions	**-**	**-**
Frais de recherche et développement, nets	**1 930**	**1 021**

9.2 Frais généraux et administratifs

(montants en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2026
Charges de personnel	746	**1 089**
Autres achats et charges externes	2 469	**928**
Divers	131	**151**
Frais généraux et administratifs, nets	**3 346**	**2 168**

Au 30 juin 2026, les frais de R&D nets diminuent de 47 % à 1 021 k€, principalement sous l'effet de la baisse des charges de personnel et des achats externes. Le crédit d'impôt recherche s'établit à 286 k€ contre 572 k€ au 30 juin 2025. Les frais généraux et administratifs nets diminuent de 35 %, à 2 168 k€, principalement sous l'effet de la baisse des achats et charges externes, partiellement compensée par la hausse des charges de personnel.

Note 10 : Produits et charges financiers nets

(montants en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2026
Interêts et charges assimilées	(154)	**(92)**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	(125)	**(188)**
Autres charges financières	-	**(2)**
Autres interêts et produits assimilés	-	**-**
Reprises sur dépréciations et provisions	157	**100**
Autres produits financiers	67	**58**
(Pertes) et gains de change		
Total produits et charges financiers	**(54)**	**(124)**

Note 11 : Résultat par action

	30/06/2026
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaire	**- 2 741 222**
Nombre de titres émis	137 722 163
Nombre de titres d'autocontrôle	
Nombre de titres en circulation (hors autocontrôle)	**137 722 163**
Bons de souscription d'action	98 047 477
Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	-
Actions issues de la conversion des obligations convertibles	1 458 020
Actions gratuites	11 213 750
Nombre de titres émis et potentiels (hors autocontrôle)	**248 441 410**
Nombre moyen pondéré de titres en circulation (hors autocontrôle)	92 755 785
Résultat net par action en euros	**- 0,01990 €**
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice de bons de souscription de la conversion d'obligations ou de l'acquisition d'actions gratuites	110 719 247
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels (hors autocontrôle)	120 435 597
Résultat net dilué par action en euros (*)	**- 0,01103 €**

Note 12 : Parties liées

Aucune nouvelle transaction significative n'a été conclue avec les parties liées de la Société au cours des six premiers mois de l'exercice 2026.

Note 13 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de façon significative depuis le 31 décembre 2025.

Note 14 : Evènements post clôture

Le 1er juillet 2026, la Société a publié ses résultats financiers provisoires non audités au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Au 31 décembre 2025, sa trésorerie s'élevait à 190 milliers d'euros. Sur la base de ses hypothèses de financement, la Société estimait alors pouvoir financer ses activités jusqu'au 30 septembre 2026.

Le 29 juillet 2026, la Société a annoncé la publication de ses comptes annuels 2025, arrêtés par le Conseil d'administration le 24 juillet 2026, ainsi que la reprise de la cotation de son action sur Euronext Growth Paris. Le rapport des commissaires aux comptes comporte une impossibilité de certifier les comptes, notamment en raison d'incertitudes relatives à la continuité d'exploitation et au traitement comptable de certaines opérations sur le capital.

Le 3 août 2026, la Société a poursuivi le développement de sa coentreprise à Hong Kong, Biophytis Biopharmaceutical Holding Limited, destinée notamment au développement de BIO101 dans la sarcopénie sur les marchés asiatiques. Les discussions relatives à la formalisation des premiers apports des partenaires asiatiques se poursuivaient, dans le cadre d'un financement global envisagé pouvant atteindre 20 millions de dollars.

Le 10 août 2026, la Société a obtenu l'autorisation de l'Agence nationale de surveillance sanitaire brésilienne (ANVISA) pour initier son étude clinique de phase 2 OBA évaluant BIO101 dans l'obésité au Brésil.

Postérieurement au 30 juin 2026, l'intégralité des 85 227 384 bons de souscription d'actions émis dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en mars 2026 a été exercée, entraînant l'émission de 85 227 384 actions nouvelles et générant pour la Société un produit total de 2,8 millions d'euros.

Le 9 septembre 2026, la Société a soumis à l'ANVISA une demande de modification du protocole de son étude clinique de phase 2 OBA afin d'évaluer le potentiel de BIO101 pour limiter la reprise de poids après l'arrêt d'un traitement par sémaglutide.

Le 11 septembre 2026, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un montant brut de 5,3 millions d'euros, comprenant 4,75 millions d'euros d'apports en numéraire et 0,55 million d'euros correspondant à la conversion partielle d'une dette envers Hexagon Capital Fund en actions. Cette opération a donné lieu à l'émission de 101 923 092 actions nouvelles, assorties de bons de souscription permettant de souscrire jusqu'à 127 403 865 actions supplémentaires.

À l'issue de cette opération, la trésorerie de la Société s'élevait à 8,9 millions d'euros et le solde de sa dette envers Hexagon Capital Fund a été ramené de 1,2 million d'euros à 0,65 million d'euros. Cette opération doit permettre à la Société de financer son étude clinique de phase 2 dans l'obésité jusqu'aux premiers résultats attendus au premier semestre 2028 et d'étendre son horizon de financement jusqu'au moins au premier trimestre 2028.